



## Réglementation freinage des véhicules industriels - Catégories N2 et N3

Délais d'accès à la formation : entre 1 et 3 mois (délais de planification).

Modalités d'inscription : renvoyer le bulletin d'inscription complété, nous contacter pour toute demande d'inscription.

Pour les formations INTRA, au moins un entretien téléphonique préliminaire sera réalisé.

SECURITE ACTIVE



### OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables d'identifier les exigences de la réglementation R13 pour homologuer un système de freinage pour véhicules industriels.

### PUBLIC VISÉ

Constructeur N2 N3, Responsable homologation, Ingénieur, Bureau d'étude

### PRÉ REQUIS

Avoir une connaissance de base en systèmes de freinage.



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les exigences de la réglementation relative aux véhicules à moteur de catégories N2 et N3 (poids-lourds de plus de 3,5T)
- Suivre des demandes d'homologation

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentations théoriques illustrées par des exemples concrets.  
Remise d'une documentation pédagogique numérique pendant le stage.

### QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Référent en sécurité active et systèmes de freinage

### PARCOURS PÉDAGOGIQUE

#### Règlements ONU ECE R13

Comprenant les synthèses ABS/EBS/ASC et leurs interactions au règlement / Démarche d'homologation.

#### Détail des exigences relatives aux véhicules de catégories N2 et N3

Prescriptions d'équipements : Freinage de service, Freinage de secours, Réserves en énergie  
Mains de liaison porteur / remorqueur et tracteur / semi-remorque, Liaisons électriques et électroniques.

#### Prescription de performance

Essai de type 0/1/2

Temps de réponse

ABS/EBS/ASC

Systèmes électroniques (ESC, freins de stationnement électriques,)

Systèmes de freinage régénératrice pour les véhicules électriques

**Synthèse et vérification de la compréhension des exigences /**

Questions/Réponses.



### MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation individuelle des connaissances en fin de formation.

### MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap, nous contacter pour échanger sur vos éventuels besoins d'aménagement à prévoir. Référent handicap : christelle.auger@utac.com



7.00 Heures  
1 Jour



De 4 à 12 Personnes





## Réglementation freinage des véhicules industriels - Catégories N2 et N3



### Contactez-nous !

Audrey RISSOT  
Chargée de formation

Tél. : 0164497220  
Mail : [audrey.rissot@utacceram.com](mailto:audrey.rissot@utacceram.com)

Janvier 2025  
Version : 206N-20250401

